

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 12 octobre 1976

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA TRENTIÈME LÉGISLATURE

[Traduction]

Le Parlement, prorogé le douzième jour d'octobre 1976, se réunit aujourd'hui à Ottawa pour l'expédition des affaires.

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de l'Orateur.

L'Orateur donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat à 1 h 40 cet après-midi pour ouvrir officiellement la deuxième session de la trentième législature du Canada.

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, l'Orateur, accompagné des membres de la Chambre, se rend à la salle du Sénat.

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

* * *

LES SERMENTS D'OFFICE

[Traduction]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) demande à présenter le bill C-1, concernant la prestation des serments d'office.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.

● (1500)

* * *

[Français]

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur général, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la deuxième session de la trentième Législature du Canada.

Je suis fier aujourd'hui de reprendre le dialogue avec vous après une absence due à une attaque que j'ai subie, attaque qui m'a rayé des cadres de la vie communautaire pour quelque temps.

Maintenant, je comprends mieux la fragilité humaine, mais aussi les grandes ressources de dévouement des personnes qui nous aiment et aussi les grandes ressources de la volonté humaine axée sur le désir de vivre.

Je profite de l'occasion pour remercier tous mes concitoyens pour les vœux de bonne santé qu'ils m'ont témoignés, et ceux qui ont prié pour moi.

Dans mes parcours, soit en voyage à travers le Canada ou en faisant le tour de ma chambre, j'ai assisté, entre autres cette année, à Vancouver, à la Conférence des Nations unies sur Habitat, et j'ai vu, à Montréal, le spectacle des Jeux olympiques.

Le monde entier est venu chez nous pour ces manifestations, et le contraste m'a frappé entre, d'une part, les Canadiens qui parfois se livrent à une morbidité contagieuse et, d'autre part, les étrangers venus ici, qui parlent du Canada comme d'un pays comblé.

[Traduction]

À l'occasion des Jeux olympiques, la reine et sa famille sont venues au Québec et en Ontario, après une visite de Sa Majesté et du prince Philip en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. On leur a réservé partout un accueil chaleureux.

Sa Majesté célébrera l'an prochain le vingt-cinquième anniversaire de son accession au trône. Elle viendra passer quelques jours à Ottawa pour fêter l'événement avec nous et pour commémorer aussi le vingt-cinquième anniversaire de la nomination du premier Gouverneur général canadien au Canada, ainsi que le dixième anniversaire de fondation de l'Ordre du Canada. Ce sera la septième fois en dix ans que la reine visitera notre pays.

Comme nous nous réunissons en ce lieu historique au lendemain du jour d'actions de grâces, il convient de nous arrêter un instant et de témoigner de notre reconnaissance pour la remarquable liberté dont nous autres, Canadiens, jouissons et pour les ressources humaines et naturelles qui permettent à notre pays d'occuper une position tellement privilégiée parmi les nations.

Grâce aux solides assises de son économie et à l'esprit de solidarité de la majorité des Canadiens, sources de l'efficacité du programme anti-inflationniste, le Canada a de meilleures raisons d'être confiant et optimiste que presque tous les autres États. En effet, nos réserves de ressources naturelles, notre potentiel de production alimentaire et la compétence de notre main-d'œuvre, à tous les niveaux, ouvrent au Canada des perspectives de croissance comme bien peu d'autres pays industrialisés en ont. La réalité fondamentale qui guidera vos délibérations, c'est donc que le Canada est au seuil d'une décennie pleine de promesses.

Mais ce qui, par-dessus tout, soutient notre progression vers ces objectifs que nous visons tous et qui s'appellent: unité nationale, égalité des chances, garantie accrue des droits individuels, c'est notre force, c'est notre confiance en nous-mêmes.

I—L'unité nationale

Afin d'entretenir parmi les Canadiens le degré d'unité sans lequel nous ne saurions véritablement être libres, sans lequel nous ne pouvons former une nation véritable, ni espérer atteindre nos objectifs communs, le Gouvernement accordera une très haute priorité à l'instauration d'un meilleur climat de compréhension entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise, ainsi qu'à la réalisation de l'indépendance constitutionnelle formelle du pays.

Depuis 1968, notre politique des langues officielles, qu'appuient tous les partis représentés au Parlement, se fonde sur le principe de l'égalité et sur le droit des Canadiens de parler à leur gré l'anglais ou le français. De cette politique, il s'ensuit nécessairement, comme l'a reconnu le Parlement, que l'administration fédérale offre ses services dans nos deux langues officielles, dans la capitale nationale et partout où la demande le justifie.